

La boîte noire de l'avion rwandais retrouvée

L'ancien super-gendarme de l'Élysée prétend la détenir et met les Belges en cause à propos de l'attentat.

Depuis l'attentat du 6 avril, qui a coûté la vie au président Habyarimana et à son collègue burundais, le président Ntaryamira, on ignorait où se trouvait la boîte noire de l'avion rwandais abattu, un Falcon-50. Enregistrant les conversations dans le poste de pilotage ainsi que les données techniques du vol, la boîte noire serait un élément essentiel en cas d'enquête internationale sur la mort des deux chefs d'État.

Jusqu'à présent, on croyait savoir que le document — recueilli sur l'épave de l'appareil par un coopérant militaire français, le commandant de Saint-Quentin — se trouvait à Paris, et, à Bruxelles, on s'étonnait du secret qui l'entourait. Le voile est aujourd'hui levé, sur un point en tout cas : la précieuse boîte, recueillie par un « officiel », est dans les mains d'un « privé ». Et quel « privé » ! Le capitaine Paul Barril, ex-gendarme du GIGN (le groupe d'élite de la gendarmerie française) et de la cellule de gendarmes de l'Élysée, aujourd'hui reconverti dans la sé-

curité privée, au service notamment de chefs d'État africains dont le président gabonais Bongo.

Paul Barril, qui s'est mis au service de la famille Habyarimana et a été chargé d'enquêter sur la mort du chef d'État, a révélé au « Monde » puis à l'Agence France-Presse qu'il détenait la fameuse boîte noire. (Toutefois, Dassault, le constructeur de l'avion, affirme n'en avoir pas équipé lui-même le Falcon-50, tout en reconnaissant que le client pouvait l'avoir montée lui-même.) Barril l'aurait récupérée lui-même à Kigali où le document serait resté après l'attentat : la radio locale l'assurait en tout cas voici deux semaines, précisant que le gouvernement intérimaire n'avait pas eu le temps de s'en occuper.

Les investigations rwandaises de Paul Barril devraient nourrir le dossier que constitue une avocate française, Hélène Clamagirand, chargée par la famille du président défunt de déposer dans les prochaines semaines une plainte pour assassinat devant la Cour internationale de justice de La Haye.

Cette plainte en crociera sans doute d'autres : les Belges, qui poursuivent eux aussi leur enquête sur les circonstances de la mort de nos dix paras, enregistrent en effet des accusations mettant en cause la responsabilité de M^{me} Habyarimana dans la mort des Casques bleus et dans l'assassinat du Premier ministre Agathe Uwilingiyimana.

Paul Barril en tout cas reprend

largement les thèses développées par ses clients dès le premier jour, et qui étaient déjà diffusées par des « sources » françaises : l'attentat serait l'œuvre du Front patriotique, avec la complicité de militaires belges. Barril dénonce en effet la *complicité belge dans cet attentat*, affirmant que les tirs de missiles provenaient de la zone de l'aéroport placée sous le contrôle des troupes belges des Nations unies (Minuar). Il estime que les missiles ont été tirés depuis Massaka, une zone contrôlée par le FPR, et que la mise à feu des SAM 7 a bénéficié d'une aide extérieure, vraisemblablement de Belges. Cette implication d'étrangers est également reprise par « Le Monde » qui se demande si les « Blancs » sont des Européens ou des Sud-Africains.

La thèse de Paul Barril rejoint effectivement des éléments déjà publiés par « Le Soir », à savoir le lieu d'origine des tirs et le type de lanceur. Mais il y a une divergence de taille entre la version de l'ex-membre du GIGN et celle des enquêteurs belges : au moment de l'attentat, la zone de Massaka, située à l'arrière du camp militaire de Kanombe, était contrôlée par la garde présidentielle rwandaise et non par le FPR. Celui-ci, le 6 avril, était toujours cantonné dans le CND (le Parlement rwandais) et l'avion avait d'ailleurs modifié son itinéraire pour ne pas avoir à survoler ce lieu potentiellement dangereux.

Cette apparition du capitaine

Barril dans la tragédie rwandaise, dix jours après que des informations provenant de Kigali et corroborant sur certains points l'enquête menée en Belgique, eurent mis en cause des ressortissants français dans l'attentat contre l'avion présidentiel, est pour le moins surprenante. Pour plusieurs raisons : la première est que des témoins assurent avoir vu Paul Barril à Kigali avant l'attentat. La deuxième est que l'ancien commandant du GIGN, qui fut décoré de la Légion d'honneur par le président Mitterrand, est un spécialiste des *montages* : il aurait été la cheville ouvrière du scandale des « Irlandais de Vincennes » (le 28 août 1982, trois Irlandais étaient arrêtés par un groupe du GIGN commandé par Paul Barril, à Vincennes, sous l'accusation d'appartenir à une organisation clandestine irlandaise. Cette affaire devait se révéler un montage, et le capitaine Barril fut mis en disponibilité de la gendarmerie, à sa demande, en mai 1984).

Par la suite, le « supergendarme » mit ses compétences, au service de plusieurs chefs d'État africains, grâce à l'appui de son ami François de Grossouvre, qui fut l'une des éminences grises de l'Élysée, jusqu'à sa disgrâce en 1985. François de Grossouvre, qui avait gardé de nombreuses relations et affaires en Afrique, s'est suicidé le 7 avril dernier, au lendemain de l'attentat contre l'avion du président Juvénal Habyarimana.

COLETTE BRAECKMAN